

■ MAGEO : fluctuat ET mergitur ?

Porté par les Voies Navigables de France (VNF) et conséquence du Canal Seine-Nord-Europe, le projet MAGEO (Mise au Gabarit Européen de l'Oise) vise à aménager la rivière entre Compiègne et Creil pour accueillir le trafic fluvial lourd connecté entre la Seine et les grands ports du nord de l'Europe. Contrairement au Département de l'Oise, il n'y aura pas de travaux lourds dans le Val d'Oise (à l'exception du pont ferroviaire de Mours).

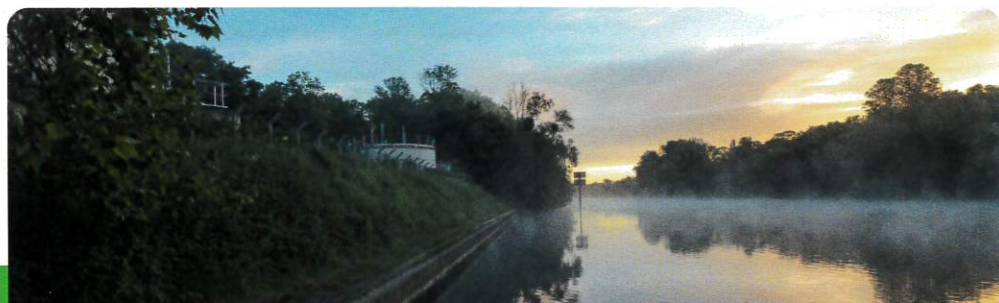
En revanche, les élus du secteur sont mobilisés historiquement contre les conséquences de ce projet sur l'environnement, et avaient réussi à obtenir la limitation du gabarit des péniches de fret circulant sur l'Oise.

Restaient à traiter les impacts environnementaux du projet, à savoir l'exposition accrue aux inondations et l'érosion accélérée des berges liée à l'augmentation du trafic.



Grâce à la mobilisation en 2023/2024 de toutes les collectivités valdoisiennes concernées à l'initiative du Syndicat et au travail mené de concert avec le Département et l'Entente Oise-Aisne, le dialogue a pu être rétabli avec les VNF et des solutions opérationnelles apportées et financées : ouvrages supplémentaires de retenues des crues en amont dans l'Oise et engagement de porter des travaux de consolidation de berges sur les tronçons les plus exposés dans le Val d'Oise.

Récemment, les projets MAGEO et celui du Canal Seine-Nord-Europe ont subi un retard important suite à la découverte dans la rivière d'une espèce rare de moule d'eau douce (la moule épaisse, *Unio crassus*). Les procédures environnementales et l'enquête publiques préalables aux travaux sont donc suspendues, mais nous resterons extrêmement vigilants sur le respect des engagements pris par VNF sur la protection de l'environnement et du cadre de vie des Valdoisiens.



Bilan d'action 2021-2026

Madame, Monsieur,
Chers élus de la Vallée de l'Oise,

À l'issue des élections municipales, l'occasion se présentait de dresser un bilan de l'action du Syndicat Mixte du Bassin de l'Oise (aussi connu sous son ancien nom de « Syndicat des Berges », SMBO) depuis mon élection par le Comité Syndical en juillet 2021.

Soucieux de préserver une **action concrète et efficace** au service à la fois d'une **vision globale du territoire** et des **besoins spécifiques de chacune des communes**, nous avons eu, avec les agents et tous les élus du Syndicat, à relever de nombreux défis techniques et budgétaires. **Comme toutes les collectivités, nous subissons en effet la complexification de l'action publique et les tensions financières**, peut-être encore davantage en raison des contraintes normatives parfois aberrantes qui pèsent sur les projets environnementaux et ceux liés à l'eau en particulier.

Néanmoins, notre détermination n'a pas faibli et nous avons réalisé de nombreux projets, de grande dimension comme plus ponctuels, dans tous les territoires. Que ce soit par l'entretien courant du milieu, des actions de sauvegarde de la biodiversité ou des travaux structurants, **notre mission est de contribuer à préserver cette Vallée de l'Oise qui nous est si chère**, véritable poumon vert et bleu de notre Département, qui a inspiré hier les peintres impressionnistes et aujourd'hui les promeneurs en quête de respiration et de nature.

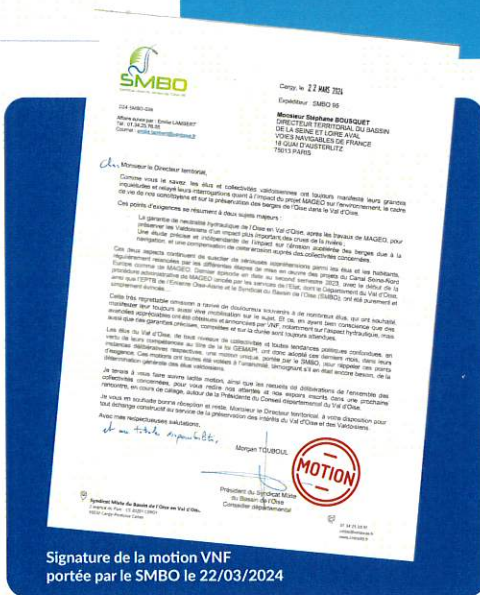
À l'aube d'un nouveau mandat municipal et en accueillant de nombreux nouveaux élus au sein du Comité syndical, nous souhaitons aujourd'hui poursuivre et amplifier le travail engagé sur nos berges, mais aussi sur nos rus et ruisseaux et nos Espaces Naturels Sensibles (ENS), au service du territoire, des communes, de notre environnement et de nos concitoyens.

Je vous souhaite une agréable lecture de ces quelques pages, qui ont pour périlleuse vocation de résumer brièvement la vaste et pointilleuse action de notre Syndicat. Avec l'équipe du SMBO, nous restons bien évidemment à votre entière disposition pour toute question, avec plaisir et enthousiasme.

Bien fidèlement,



Morgan TOUBOUL
Président du SMBO
Conseiller départemental
du Val d'Oise



Signature de la motion VNF
portée par le SMBO le 22/03/2024